



PROCÈS-VERBAL - 14 MARS 2017

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 14 mars 2017 à dix-neuf heures trente (19h30), dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Étaient présents : Messieurs les conseillers : Sylvain Marinier, Grant MacKenzie et Yvan Chen, Jean Léo Legault, madame la conseillère Lise Gaudreau Régimbald, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Chalifoux.

Étaient également présents : monsieur Denis Savard, directeur général et Me Louise Boivin, directrice du Service juridique et greffière.

Était absent : monsieur Serge Bossé, conseiller

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion – Règlement 2017-EM-244 ordonnant l'exécution de travaux de construction d'un poste de suppression de l'eau potable pour l'augmentation de la couverture en protection incendie, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt de 599 000 \$
2. Avis de motion –Règlement 2017-EM-245 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de voirie et de conduites de distribution d'eau potable et travaux connexes sur le chemin du Lac-des-Sables pour l'augmentation de la couverture en protection incendie, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt de 1 418 000 \$
3. Avis de motion - Règlement 2017-M-246 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
4. Modification de 4 contrats de travail
5. Approbation des ajustements et progression des échelles salariales du personnel cadre
6. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

Avis de motion **Avis de motion - Règlement 2017-EM-244 ordonnant l'exécution de travaux de construction d'un poste de suppression de l'eau potable pour l'augmentation de la couverture en protection incendie, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt de 599 000 \$**

Je, Jean Léo Legault, conseiller donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement 2017-EM-244 ordonnant l'exécution de travaux de construction d'une station de suppression d'eau potable, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

Afin de dispenser la greffière de la lecture du règlement numéro 2017-EM-244, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle le règlement sera adopté.

Avis de motion **Avis de motion –Règlement 2017-EM-245 ordonnant l'exécution de travaux de réfection de voirie et de conduites de distribution d'eau potable et travaux connexes sur le chemin du Lac-des-Sables pour l'augmentation de la couverture en protection incendie, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt de 1 418 000 \$**

Je, Jean Léo Legault, conseiller donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement 2017-EM-245 ordonnant l'exécution de travaux de remplacement de conduites d'eau potable, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

Afin de dispenser la greffière de la lecture du règlement numéro 2017-EM-245, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle le règlement sera adopté.

Avis de motion **Avis de motion - Règlement 2017-M-246 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité**

Je, Grant MacKenzie, conseiller donne avis de motion que je présenterai ou il sera présenté, à une séance ultérieure, le règlement 2017-M-246 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

Afin de dispenser la greffière de la lecture du règlement numéro 2017-M-246, une copie du règlement sera remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle le règlement sera adopté.

Point retire **Modification de 4 contrats de travail**

Le maire, à la recommandation du comité Ressources humaines, avise qu'il n'y a plus lieu de traiter ce sujet. Les membres du conseil conviennent de le retirer.

2017-03-135 **Approbation des ajustements et progression des échelles salariales du personnel cadre**

ATTENDU QUE

la Politique portant sur la rémunération du personnel cadre prévoit la méthodologie pour établir les ajustements des salaires ;

ATTENDU

la recommandation du comité ressources humaines en date du 13 mars 2017 relative aux ajustements des salaires ;

Il est proposé par Yvan Chen, conseiller

appuyé par Jean Léo Legault, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise le maire à signer les documents nécessaires pour donner effet aux ajustements des salaires, tels que substantiellement présentés.

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

La directrice du Service juridique et greffière,
Me Louise Boivin